



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-669-906 du 11/05/2015

POSTE VACANT DE DIRECTEUR(TRICE) DU POLE DE GESTION AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels du niveau de la catégorie A+ : Ingénieur de recherche et Attaché principal d'Administration de l'Etat (ou DdS ou AAE HC)

Dossier suivi par : Mme CORDERO - Gestionnaire des AAE - Tel : 04 42 91 72 42 - Mel : francine.cordero@ac-aix-marseille.fr - Tel. secrétariat de la division : 04 42 91 72 26 - fax : 04 42 91 70 06 - Mel : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Un poste de directeur(trice) du pôle de gestion à Aix-Marseille Université est vacant à compter du 01 septembre 2015.

Ce poste localisé à Marseille-Pharo est ouvert aux personnels administratifs de la catégorie A+ : Ingénieur de recherche (IGR) et Attaché Principal d'administration de l'Etat (ou Directeur de Service et AAE Hors classe), qui sont invités à se reporter à la fiche de poste ci-jointe.

Ce poste a été publié sur le BIEP sous la référence 104897.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier de candidature **sous la référence DRH-20 avant le 30 mai 2015, par voie électronique uniquement** à Madame Christine DJAMBAZIAN : christine.djambazian@univ-amu.fr

Les candidatures devront être assorties :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae,
- des deux derniers comptes rendus d'entretien professionnel,
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier.

Un exemplaire devra être transmis parallèlement par la voie hiérarchique.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE

INTITULE DE LA FONCTION

Directeur-trice du pôle de gestion

IDENTIFICATION DU POSTE

CORPS : Catégorie A+ : Ingénieur de recherche (IGR) –Attaché principal d'administration de l'Etat (APAE)

Service / Direction : Direction des Ressources Humaines

Localisation du poste :

↳ Directions centrales : Aix-en-Provence

Marseille - Pharo

↳ Campus

: campus Pharo

campus Aix-en-Provence

campus Etoile

campus Marseille Centre

campus Timone

campus Luminy

↳ Composante

:

BAP :

: J.....

POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LA STRUCTURE

Pôle / Service / Bureau : Directeur de pôle - encadrement d'une soixantaine d'agents dont 3 directement (les chefs des services « BIATSS » et « Enseignants Chercheurs », ainsi que le/la chef du bureau des retraites – 2A et 1B)

Rattaché-e au/à la directeur-trice adjoint-e

CONTEXTE ET SPECIFICITE

La direction des ressources humaines assure la gestion individuelle et collective de plus de 7.500 agents (enseignants, enseignants chercheurs, BIATSS, titulaires et non titulaires) et de près de 5.000 vacataires d'enseignement.

La direction comprend environ 150 agents, répartis au sein de la direction centrale (une centaine) ou sur les DRH de campus (une cinquantaine), situées à Aix en Provence, Centre, Etoile, Luminy, Timone et Pharo.

En central, la DRH assure la gestion administrative et financière (paye) des personnels de l'établissement, la coordination des différentes campagnes collectives, la mise en œuvre du Système d'Information Ressources Humaines et apporte les éléments nécessaires au pilotage des ressources humaines de l'établissement : gestion des plafonds d'emplois et de la masse salariale, gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, formation des personnels, etc. Elle s'appuie également sur un pôle qualité, en charge notamment du contrôle interne, de la veille juridique et du contentieux, de la formation interne des agents de la direction et des problématiques outils (hors déploiement du SIRH commun).

Les DRH Campus sont des structures de gestion mutualisée par site.

Elles ont pour vocation d'apporter à tous les agents de l'établissement le même niveau de conseil et de suivi individuel, quelle que soit leur structure d'affectation.

En lien étroit avec les composantes les DRH de campus, assurent :

- La coordination des actes de gestion dévolus à ce niveau, en garantissant leur sécurité juridique ;
- L'information des structures et des agents du campus ;
- Un conseil individualisé aux agents, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Dans un premier temps, jusqu'à la mise en place d'un nouvel SIRH, les activités de gestion des personnels et des emplois seront fortement impactées par le maintien de 3 bases de gestion (logiciel HARPEGE) séparées selon les 3 périmètres des anciens établissements.

Très grande disponibilité et capacité de travail (permanences nécessaires pendant les périodes de congés).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Contact étroit avec l'ensemble des composantes et directions, y compris A*Midex, les DRH de campus, tous les pôles de la direction des ressources humaines et tous les agents de l'université, Interactions : Ministère, Rectorat, services des pensions de Nantes et de la Baule, EPST, autres établissements d'enseignement supérieur

MISSIONS PRINCIPALES

- Le/la directeur-trice de pôle est chargé-e de l'animation et de la coordination des services de gestion de la direction, il/elle veille notamment à la mise en œuvre, de manière identique, des procédures et des process internes à la direction et/ou à l'université,
- Le/la directeur-trice de pôle organise les activités des deux services qui lui sont rattachés, ainsi que celles du bureau des retraites, afin de répondre aux missions confiées à la direction. Il porte une attention particulière aux activités de gestion dévolues à la direction centrale pour l'ensemble des personnels titulaires et contractuels,
- Le/la directeur-trice de pôle veille au respect des calendriers de gestion et à la qualité des documents produits et des dossiers traités, il/elle peut solliciter le pôle qualité en tant que de besoin pour l'assister dans cette mission,
- Le/la directeur-trice de pôle est en contact étroit avec le pôle de gestion des DRH Campus, mais aussi l'ensemble des composantes : il/elle veille à la bonne application de la charte de gestion conclue avec chacune d'elles et peut participer et co animer des réunions à ce titre, afin d'échanger en tant que de besoin avec une composante ou toutes les composantes d'un même site,
- Le/la directeur-trice de pôle contribue à l'activité générale de la Direction des Ressources Humaines, dont il fait partie, et est force de proposition pour les champs d'activités de la direction le concernant,

- Le/la directeur-trice de pôle est chargé-e, avec le/la directeur-trice adjoint-e, de la communication interne au pôle de gestion central,
- Le/la directeur-trice de pôle participe aux recrutements des agents des services du pôle de gestion central,
- Le/la directeur-trice de pôle participe au projet de déploiement du système d'information RH (SIRH).

ACTIVITES

- Le/la directeur-trice de pôle initie la mise en place des indicateurs ou tableaux de bord et de tous les documents d'échanges et d'information à destination de la direction ou de la gouvernance, en partenariat avec le/la directeur-trice du pôle de gestion des DRH Campus et le/la directrice du pôle de gestion des emplois, de la masse salariale et de la coordination paye,
- Le/la directeur-trice de pôle organise les réunions internes au pôle dont il/elle assure la direction et peut-être amené-e à représenter la direction dans les instances, avec la gouvernance, les organisations représentatives du personnel, les agents, etc.
- Le/la directeur-trice de pôle s'assure de la préparation et l'organisation des conseils académiques restreints (CAR), mais aussi des instances de l'établissement tels que le CT, les CPE, la CCP, le CAR et la CCDC (en partenariat avec la DRV),
- Le/la directeur-trice de pôle, s'assure, en liaison avec les bureaux des emplois et de la masse salariale, du suivi des emplois et veille à la réalisation dans les délais impartis des travaux préparatoires liés à la campagne d'emplois et de leur qualité,
- Le/la directeur-trice de pôle s'assure de la qualité des données du pôle figurant dans le bilan social et de la rédaction des analyses portant sur ces dernières,
- Le/la directeur-trice de pôle participe aux réunions de direction de la DRH,
- Le/la directeur-trice de pôle participe au suivi de la procédure de recrutement des enseignants,
- Le/la directeur-trice de pôle peut-être amené-e à recevoir des agents et des représentants des composantes, en accord avec le/la directeur-trice et le/la directeur-trice adjoint-e,
- Le/la directeur-trice de pôle rend compte régulièrement au/à la directeur-trice et au/à la directeur-trice adjoint-e des activités du pôle.

TENDANCES D'EVOLUTION

- Participation à la mise en œuvre du nouveau système d'information RH (SIRH),
- Évolution réglementaire liée à la Loi Enseignement Supérieur et Recherche (LESR).

COMPETENCES

○ Métier

- Maîtrise des statuts et des procédures des différents types de personnels gérés,
- Bonne connaissance de l'ensemble du processus RH, incluant les impacts de la LOLF, de la LRU

et des RCE ainsi que du fonctionnement des EPSCP en général,

- Bonne perception des enjeux actuels de l'Enseignement Supérieur,
- Connaissance des principaux concepts de GRH et de GPEEC,
- Connaissance du statut et du mode d'organisation de l'université et de ses tutelles,
- Connaissance des modalités de gestion de la recherche et d'A*Midex,
- Maîtrise des outils bureautiques et des outils spécialisés en RH,
- Compétences rédactionnelles,
- Compétences budgétaires et juridiques.

○ **Savoir être**

- Capacité d'encadrement, de délégation et de motivation d'une équipe,
- Compétence en animation de réunion,
- Rigueur,
- Adaptabilité aux évolutions fonctionnelles et réglementaires,
- Travail en équipe,
- Qualités relationnelles et sens de la diplomatie,
- Esprit de synthèse,
- Sens aigu de la confidentialité,
- Loyauté.

CANDIDATER :

Merci de bien vouloir adresser un cv et une lettre de motivation par voie électronique uniquement sous la référence **DRH-20** à **Madame Christine DJAMBAZIAN**,

Responsable du recrutement et de la mobilité

christine.djambazian@univ-amu.fr

[04 91 39 65 49](tel:0491396549)

[Date limite d'envoi de candidatures le 30/05/2015](#)